

Assemblée générale constitutive et première assemblée générale de l'Association de défense de l'immeuble 3 rue Montbrun Lodève: AD-3 rue Montbrun.

La première assemblée générale de l'association de défense de l'immeuble 3 rue Montbrun Lodève, s'est tenue à Lodève le 18 octobre 2014.

Présents René Claveria, René Brunel, Marie-Claire Trochet, Pierre Ratcliffe, membres fondateurs de l'association.

Représentés: Dean Rajwadi membre fondateur représenté par Pierre Ratcliffe; Maurice Brunel membre fondateur représenté par René Brunel.

1: Statuts: Les présents et représentés ont adopté les statuts de l'association à l'unanimité.

2: Constitution du Conseil d'administration (CA)

L'Assemblée a proposé comme président René Claveria, comme vice président René Brunel, comme secrétaire Marie-Louise Trochet, lesquels ont accepté. L'assemblée a demandé à Pierre Ratcliffe d'être le mandataire social de l'association, lequel a accepté. L'adresse de gestion de l'association sera donc le domicile de Pierre Ratcliffe: quartier Fontenouille 83440 Callian.

3: Travaux de réparation nécessaires pour faire cesser l'état de péril et l'interdiction d'habiter résultant des arrêtés de la mairie de Lodève des 12 juin 2012 et 4 avril 2014. Il a été proposé de partager le prix des travaux au prorata des surfaces respectives des appartements des membres propriétaires.

4: L'assemblée a chargé Pierre Ratcliffe d'entamer les démarches pour la déclaration de l'association en préfecture et d'ouvrir un compte bancaire pour la gestion de l'association.

5: Cotisation: L'assemblée a décidé de demander une cotisation de 10€ aux membres, pour couvrir les frais de déclaration au journal officiel (44€).

Lodève 18 octobre 2014.

Pierre Ratcliffe membre, mandataire social.